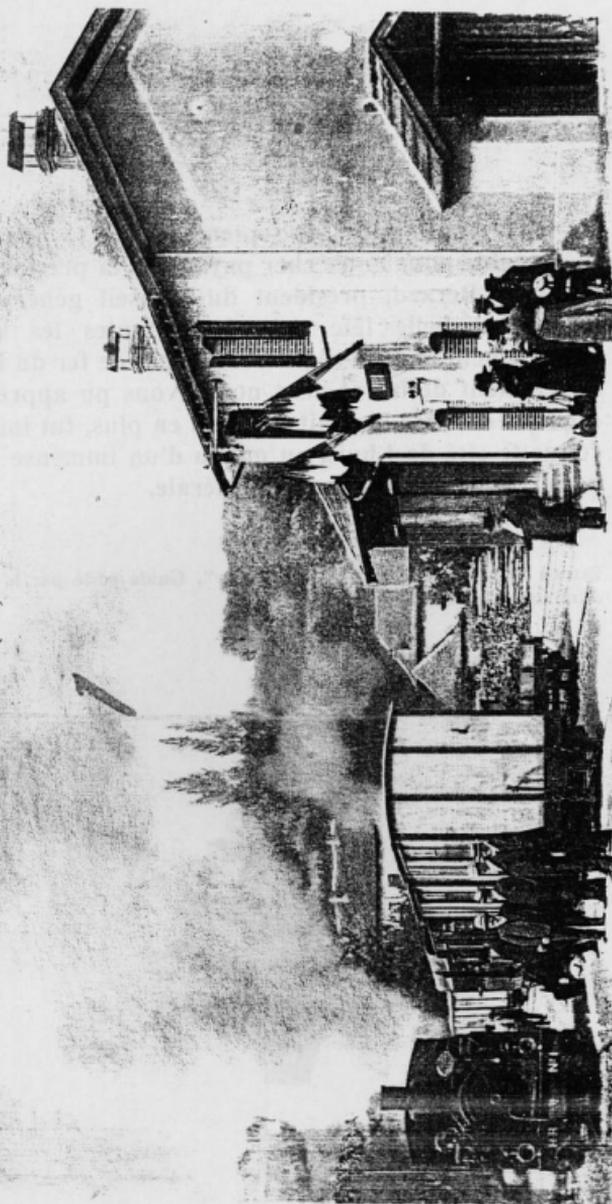


E  
C  
H  
O  
S  
  
D  
E  
  
L  
H  
U  
I  
S

LHUIS (Ain). - La Gare



A. Duray, éditeur, Lhuis - Photo Bernard

Enfin le 24 septembre 1911, jour à jamais mémorable pour notre cher pays, sous la présidence de M. le sénateur Bérard, président du Conseil général, dans une grande et belle fête qui réunit toutes les autorités du département et de la région, le chemin de fer du Haut-Rhône, si vivement désiré et dont nous avons pu apprécier déjà et apprécierons les bienfaits de plus en plus, fut inauguré en la coquette cité de Lhuis, au milieu d'un immense concours de population et de l'allégresse générale.

Extrait de "Un Joli Coin du Bas-Bugey", Guide édité par le Syndicat Local d'Initiative de LHUIS de Mai 1912



## LE MOT DU MAIRE.

Au terme de cette année 1997, le regard porté sur le fil des jours écoulés s'empreint d'abord de tristesse au souvenir, tellement présent encore, de ceux qui nous ont quitté, et je renouvelle, aux familles éprouvées par ces deuils, mes sincères condoléances et l'assurance de ma profonde sympathie.

Mais voici que s'éveille aussi en nous un sentiment d'espoir, et de joie partagée avec leurs parents, en comptant neuf naissances et deux mariages.

A ces nouveaux Lhuisards, tous mes voeux de longue vie et vrai bonheur.

Notre vie communale a été marquée par la démission, pour des raisons personnelles, de deux membres du Conseil Municipal.

Je respecte, mais je regrette, cette décision.

Je la respecte, car il appartient à chaque élu, en toute liberté et conscience, d'assumer, comme il constate pouvoir et devoir le faire, le mandat qu'il a sollicité et que lui ont confié les citoyens.

Je la regrette car elle conduit à un appauvrissement de la vie publique dans notre commune.

L'activité municipale a suivi un cours plutôt calme et le programme varié que nous avions prévu aura reçu une mise en oeuvre presque complète.

Ce fut le cas pour les travaux d'entretien dans les bâtiments communaux : réfection de la toiture de la Mairie, réparations dans les appartements de fonction, de la dalle du garage de la Poste.

L'aménagement du Centre de Secours s'est achevé avec le goudronnage du parking.

La rénovation de notre éclairage public verra sa poursuite en cours quand vous lirez ces lignes.

Cependant certaines réalisations ont dû être différées (indisponibilité des entreprises) et il nous a fallu revoir certains projets (modifications dans les modes de financement prévus ou changement d'orientation des pouvoirs publics décideurs).

Les dossiers qu'il a fallu réorienter sont en cours d'étude et les retards pris seront rattrapés début 1998.

Cependant ce que nos annales retiendront de 1997, ce sera d'abord, l'acquisition et la mise en service, par la commune, du matériel dont elle s'est doté. C'est un pas en avant, aussi important que le fut, il y a 7 ans, l'informatisation du secrétariat et de la gestion.

Je suis convaincu que, l'expérience aidant, nous atteindrons une densité et une qualité de travail rendu pleinement satisfaisants pour les travaux qui incombent à notre collectivité.

La restructuration de notre Mairie, une nouvelle tranche d'assainissement, la poursuite de l'aménagement du lotissement, la construction des pavillons OPAC, voilà les réalisations qui doivent se concrétiser en 1998.

A cela, s'ajoutera la poursuite de l'étude des dossiers concernant l'aménagement du coeur du village, la restauration de l'église, la sauvegarde de notre petit patrimoine rural ainsi que la gestion de problèmes ardu, connus comme celui de notre décharge contrôlée, ou qui se révéleront en cours d'exercice.

En attendant de poursuivre cette tâche si prenante, la période des fêtes qui s'ouvre multipliera les occasions de rencontres conviviales en particulier avec nos anciens.

J'ai une pensée particulière pour la bonne marche de toutes nos associations, tellement indispensables à la vie communale, et souhaite courage et succès à leurs animateurs.

Je saisis l'opportunité du moment pour présenter, à chacun et chacune mes voeux de bonne et heureuse année 1998.

Que cette année vous procure les satisfactions que vous attendez, les réussites que vous espérez et surtout, vous apporte avec la santé, le bonheur.

Que notre village connaisse une vie calme et prospère !

Joyeux Noël à tous

A bientôt

G. DEGLISE

## MAIS A QUOI SERT LE SYNDICAT D'INITIATIVE ?

Le bureau et son Président désirent que l'action du Syndicat d'Initiative soit connue de la population du canton afin qu'elle se sente concernée. Il est impossible de développer le tourisme en l'absence d'adhésion des habitants.

**Première affirmation :** Le S.I. est au service des 12 communes du canton.

**Deuxième affirmation :** Le S.I. n'a nullement l'intention de développer un tourisme de masse envahissant. Nous voulons faire connaître et aimer notre canton pour y créer un tourisme tranquille, "écologique". Il est reconnu que le "tourisme vert" crée des emplois à temps complet, partiel ou saisonnier. Il est un facteur de développement économique. Bien des patrons de PME ont implanté leur entreprise dans une région où ils étaient venus en touristes.

**Notre activités en 1997 :**

- La foire des Rameaux qui renoue avec une ancienne tradition.
- Organisation de 3 randonnées pédestres au départ de Lhuis, Serrières, Saint-Benoît.
- Participation à la journée VTT du Point-Vert.
- Stand à la fête des Fours à Ordonnaz.
- Edition d'une plaquette couleurs sur le canton (vous pouvez la remettre à vos amis et relations), d'un guide de randonnée, de documents sur : hôtels, restaurants, gîtes, loisirs, artisanat, adresses utiles, viticulteurs, calendrier des fêtes.
- Publicité dans : la Voix de l'Ain, le Progrès, le Dauphiné Libéré, Lyon Capitale, le guide Touristique de Lyon Capitale. Spots sur Radio Isa.
- Accueil et information en Juillet/Août de 598 personnes dans notre local.
- Envoi de 500 plaquettes à des comités d'entreprises, clubs de randonnée, clubs 3ème âge.

Vous voyez donc que la Foire des Rameaux n'est qu'une partie de nos activités qui nous apporte un complément de ressources.

Sur le plan financier, nous avons réussi à combler la grosse perte due au mauvais temps qui a sévi lors de notre journée jazz en 96.

Nous avons investi plus de 50% de nos réserves en : informatique, ameublement de notre local, édition (plaquette, topoguide).

Nous allons encore investir (nouveau local, guide VTT, autres brochures) et toutefois garder une réserve nécessaire à une bonne gestion.

En 1998, nous organiserons une grande "Journée Découverte" visant surtout les Lyonnais et pour laquelle nos 12 villages seront impliqués. Elle sera soutenue par une importante publicité.

Faites nous part de vos questions et suggestions soit directement, soit par le canal des administrateurs dont les 12 maires et le bureau.

Amicalement.



Le Président  
J.C. FLAGEOLLET

Benonces : Mme Romeggio  
Montagnieu : J.C. Flageollet  
Marchamp : Mme Chevauchet  
Groslée : Mme E. Guigard  
Saint-Benoît : Mr Geynet  
Serrières : F. Robin

Lompnaz : Mme Biglia  
Briord : Mr Gauthier  
Ordonnaz : Mme Grinand  
Seillonnaz : Mr Ogeret  
Innimont : M. Ohanessian  
Lhuis : C. Montagnat





SOU DES ECOLES  
DE LHUIS



L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 septembre 1997, les activités périscolaires pour l'année 97/98 sont reconduites :

- sorties USEP (rencontres sportives entre les écoles du canton),
- ski (selon le temps),
- sécurité routière,
- abonnement de chaque classe à une revue,
- cadeaux et goûter de Noël.

Cette année le Sou des Ecoles est heureux de pouvoir offrir l'aménagement de la cour de l'école maternelle avec des jeux collectifs confectionnés en bois conformes aux normes de sécurité. La participation financière du Sou des Ecoles est de 35000 F il y aura également une participation communale en plus.

Pour mener à bien ces activités vastes et diverses, le Sou des Ecoles a besoin de fonds sans cesse à renouveler et c'est pour cela que nous organiserons deux manifestations dont une a déjà eu lieu, il s'agit du dîner dansant et grâce à vous tous (parents et personnes fidèles du Sou) nous avons obtenu un vif succès.

**Merci à tous.**

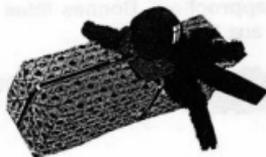
Notre prochaine manifestation sera le loto le **Dimanche 11 janvier 1998** à partir de **14H**. Réservez votre date.

Nous rappelons que les cotisations servent à financer en partie l'adhésion à la F.O.L. pour participer aux sorties USEP. Les cotisations n'ont pas augmenté depuis plusieurs années.

La classe CM1 CM2 a eu sa première sortie éducative (programme histoire) au site de Larina et du musée archéologique installé à la Maison du Patrimoine à Hières-sur-Amby. Cette même classe a participé à la sécurité routière à Serrières-de-Briord.

Le cross a eu lieu pour les 3 classes (sauf les 2 et 3 ans). Le Sou des Ecoles a offert le goûter ainsi qu'une boisson à tous les enfants du canton participant à cette épreuve.

Toutes l'équipe du bureau du Sou des Ecoles vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année.



*Albonard*

## AMICALE "DETENTE ET LOISIRS"

---



Profitant de la parution de l'Echo de Lhuis qui nous offre une page, l'amicale "Détente et Loisirs" se doit d'évoquer le souvenir de trois de ses membres qui nous ont quitté au cours de ce dernier semestre.

Avec la discrétion qui caractérise sa vie, Joséphine Buisson s'est éteinte cet été après quelques jours d'hospitalisation. Elle avait été, avec son époux, au nombre des premiers adhérents de l'Amicale. Elle trouvait beaucoup de plaisirs à participer aux rencontres et voyages et grâce à sa mémoire restée très fidèle et à son esprit très observateur, elle nous contait avec humour, les péripéties de ses sorties...

Elle pouvait aussi nous chanter les nombreux couplets des romances de sa jeunesse sans omettre le moindre mot.

Pour Monsieur et Madame Mercier qui avaient du quitter Lhuis en raison de leur état de santé... ils sont partis à quelques jours d'intervalles, ils étaient aussi des adhérents du Club depuis les premières heures.

Louis Mercier fervent joueur de cartes... laissait le plaisir du jardin chaque mercredi, pour venir faire sa partie de belote et ses partenaires appréciaient sa personnalité faite de discrétion et de courtoisie.

Quant à Madame Mercier, c'est non seulement à l'Amicale qu'elle a su consacrer sa retraite, mais dans plusieurs sociétés du village où elle a dispensé son activité : Trésorière de l'artisanat pendant plusieurs années, elle en assurait aussi pendant la saison d'été les permanences. Elle fût en plus responsable de la bibliothèque et toujours avec ponctualité et compétence.

Tout cela c'est le passé, mais pour tous c'est aussi le souvenir, ce qui fait l'histoire d'un village.

Aussi nous voulons envisager l'avenir avec confiance et sans morosité. C'est pourquoi, à l'occasion de notre Assemblée Générale tenue le 5 Novembre dernier, nous avons décidé que l'orientation de notre Amicale devait être de plus en plus portée vers l'accueil dans la convivialité. C'est pourquoi en plus des membres adhérents, nous ouvrirons largement les portes de nos réunions du mercredi à des personnes venant épisodiquement à Lhuis ... en vacances, en repos, en touristes... Avis donc à tous ceux que cela peut intéresser.

Nous avons aussi au cours de l'Assemblée, procédé au remplacement de notre Trésorier Monsieur Louis Bonnard, qui depuis 7 ans assume ce travail et nous l'en remercions. Monsieur Marcel Pujol, à l'unanimité a été désigné pour le remplacer, et nous ne doutons pas que "Notre Caisse" qui n'est pas une "Grosse Caisse" est entre bonne main.

Noël et le Jour de l'An approchent. Bonnes fêtes à tous. Bonne année pour Lhuis. Bonne et joyeuse année aux Lhuisards.



S. ROUX

## PAROISSE DE LHUIS

---

En allant faire ses courses dans le centre du village, on aura remarqué que la statue de la Vierge Marie, au-dessus de la porte de l'église, a été repeinte.

Merci à Michel Cretet, qui a eu l'heureuse initiative de ce travail de restauration. Merci à nos dévoués pompiers, qui ont descendu et remonté cette lourde masse de fonte pendant l'été.

Mardi 12 août, après une cérémonie de bénédiction, la statue de Notre-Dame repris sa place, accueillant tous ceux qui entrent dans l'église, saluant tous ceux qui passent.

Et puis, les portes, grande et petite, de l'église ont été décapées par les soins de l'entreprise Ducolomb, selon les instructions de l'Architecte des Bâtiments de France. Merci à Joannès Ducolomb. Merci à Monsieur le Maire et son Conseil, qui ont le souci de la conservation et de l'embellissement de notre église : c'est là un début.

Louis Brun, curé.



### AVIS...

Mesdames,

Nous avons le plaisir de vous demander de bien vouloir nous réserver  
votre journée du 8 FEVRIER 1998  
pour participer à la traditionnelle journée Ste-Agathe

Les "Dames" de St-Martin Charentonod commencent à y penser pour vous.



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

### Lire est un plaisir...

1997... Une bonne année pour la bibliothèque municipale : depuis Mai nous avons triplé le nombre d'adhérents.

Le renouvellement total des livres a donné un nouvel attrait aux lecteurs.

Actuellement, plus de 700 livres sont à la disposition de tous les habitants : romans, documentaires, histoire, géographie des régions, BD (pour adultes et enfants).

Sur demande, nous pouvons réserver auprès du Bibliobus de Bourg ce que vous souhaitez lire...

L'installation de nouvelles étagères a permis de réserver un espace pour les jeunes et les enfants. Une autre est prévue par les services du Bibliobus ce qui permettra d'attendre un nouveau local.

La réserve financière a permis d'investir dans l'achat de matériel pour gérer le stock de livres remis par de généreux donateurs que nous remercions vivement.

Deux déplacements à Bourg (changement du stock de livres et retrait de la commande de matériel) ont permis de nouer de bonnes relations avec le personnel des services du Bibliobus que je tiens à remercier.

A cela s'ajoute une journée de formation suivie par Mme Rigaud lors de l'installation de la bibliothèque de Peyrieu ; documents, conseils ont été les bienvenus pour apporter une gestion pratique de la bibliothèque municipale. (formation assurée à titre gracieux par les services du bibliobus)

Suite à la réunion d'information organisée le 27 Août 1997 : la bibliothèque est ouverte le mercredi de 14 h à 17 h.

Le renouvellement des adhésions aura lieu à compter du mercredi 10 Décembre 1997, montant de l'adhésion : 40 F. par famille pour l'année 1997-1998.

la bibliothèque sera fermée les 24 et 31 Décembre 1997, la réouverture se fera le mercredi 7 Janvier 1998.

Aux meilleurs voeux que nous adressons à tous, nous souhaitons que vous soyez plus nombreux pour faire vivre votre bibliothèque en 1998...

Solange RIGAUD



Le sport c'est la vie,



Bouger pour être bien, bien dans sa tête, bien dans son corps,

Bouger pour réussir un challenge personnel, se surpasser,

Jouer pour le plaisir du jeu,

Jouer pour partager des moments intenses,

Jouer pour se retrouver dans la bonne humeur,

Pensez y , **Le tennis c'est aussi cela,**

Et nous espérons arriver à vous faire partager notre enthousiasme pour ce sport.

La saison tennistique commence juste, on la réussira pour vous et avec vous.

Nous serons présents pour la foire des Rameaux à Lhuis pour répondre à vos questions et vous présenter notre programme détaillé . A cette occasion nous animerons un mini tennis pour les enfants.

98 En avant première:

Les jeunes: - Tournoi jeunes du 6 au 10 Avril 98

- Reprise de l'école de tennis sur de nouvelles bases après réunion préparatoire avec les parents.
- Projet de mise en place d'un projet découverte du tennis à l'école.

Les compétitions: - Coupe des dames : Janvier 98

- Janvier/Février: Championnats individuels de l'Ain ouverts à tous les licenciés du club (inscriptions payés par le club pour les jeunes)
- Mai: Championnats par équipes: deux équipes représenteront les couleurs du club: une équipe femmes qui , nous l'espérons fera aussi bien que la saison précédente (deuxième de sa poule) et une équipe hommes que nous reconstituerons cette année. ( A tous ceux que cela intéresse , manifestez vous !)

Stage: Organisé courant Juillet par un moniteur diplômé d'état (cours collectifs et particuliers)

Les festivités: - Journée « Tennis en fête » le 31 Mai avec de nouvelles animations et repas champêtre.

- Tournoi Intérieur du club, ouvert à tous, adhérents ou non. les 22/23 et 29/30 Août

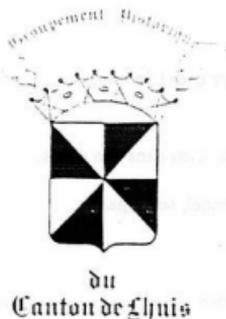
Le 1/11/97 lors de notre Assemblée Générale, Gérard Buisson nous informait qu'il ne renouvellerai pas sa candidature au poste de Président, nous lui sommes tous reconnaissants de son action ces deux dernières années au sein du club . Il reste présent à nos côtés pour nous aider .

Nous espérons vous rencontrer tous bientôt une raquette à la main.....

**En attendant ... l'ensemble du comité vous souhaite de bonnes fêtes et une bonne année sportive pour 1998**



Pour le comité, La présidente,



Les prémices d'une association historique virent le jour le 3 Novembre 1987.

A l'initiative d'André Guillot, soutenu par le Professeur Henri Raquin éminent historien local, l'idée de fonder un groupe historique cantonal était lancée.

C'est ainsi que le 3 novembre 1987 eu lieu une première réunion d'information, regroupant une dizaine de personnes.

Profitant de son expérience, l'association historique des Avenières fondée en 1972, aida et conseilla le nouveau groupe de Lhuis.

Voici donc dix ans qu'émergeait cette réunion de personnes soucieuses de conserver, de mieux connaître les lieux dans lesquels nous vivons, de mieux connaître les êtres qui ont occupé ces lieux, en un mot de mieux connaître notre passé.

Aujourd'hui nous tenons à honorer toutes les personnes qui dès l'origine du groupement ont aidé et soutenu les objectifs de cette association.

Hormis les expositions, les ouvrages édités, les conférences et les sorties culturelles émanant du groupe historique, il faut souligner les nombreux contacts avec les associations du Bugey, du Nord Isère et du Rhône.

Pendant ces dix années, par ces contacts humains, il se créa un bon esprit associatif et aussi ils scellèrent des amitiés. Ainsi s'émaneront de ce travail de bénévoles une entité historique.

Les membres du groupe historique du Canton de Lhuis vous présentent leurs bons voeux, chers lecteurs et sympathisants et vous souhaitent une bonne et heureuse année 1998.

Les membres du bureau.



## COMITE DES FETES

---



Avec la fin d'année vient l'heure de faire le bilan de la vogue.

Le soleil étant au rendez-vous, l'équipe du comité des fêtes, renforcée par la venue de nouveaux membres, a pu oeuvrer pour que la fête du 15 août soit une réussite :

- succès de la course cycliste et du feu d'artifice malgré un changement de plan de tir imposé par les nouvelles règles de sécurité.

le succès de nos activités annexes permet d'aider au financement du feu d'artifice et d'en améliorer la qualité.

C'est pourquoi vous pouvez trouver en vente chez les commerçants la tombola de Noël. Le tirage se fera le 20 décembre à 19 h à la salle polyvalente.

Le loto aura lieu le samedi 7 mars, 1er prix : 1 canapé + 2 fauteuils.

Que toutes les personnes qui nous soutiennent (aide financière pour la réalisation de la plaquette publicitaire, aide matérielle, dons) soient encore remerciées.

Je vous présente mes meilleurs voeux pour l'année 98 et souhaite que toute l'équipe du Comité des Fêtes qui m'apporte son aide, continue à le faire avec autant de disponibilité et de dynamisme.

Le Président,  
H. DESCOLLONGES



**VU LE NOMBRE IMPORTANT DE DEMANDES DE LOGEMENT  
ENREGISTREES EN MAIRIE,**

**LES PROPRIETAIRES  
DESIRANT LOUER UN APPARTEMENT OU UNE MAISON**

**PEUVENT LE FAIRE SAVOIR AU SECRETARIAT**

## ASSOCIATION "AUTOMNE"

---

La direction, les résidents et le personnel se joignent à mois afin de présenter à la population de LHUIS leurs meilleurs voeux de santé, bonheur pour la nouvelle année qui s'annonce.

L'essentiel de notre mission à la Maison d'Accueil pour Personnes Agées est de rendre le séjour de nos pensionnaires le plus convivial, le plus doux, le plus dynamique possible tout en respectant leur liberté et leur intimité.

Nous souhaitons que l'année 1998 nous permette de poursuivre nos objectifs, nous apporte les échanges et la confiance qui rendent toutes choses possibles.

Nous désirons y parvenir tous ensemble.

Joyeuses Fêtes à tous.



La Présidente,

A. BRIANCON



Mutualité  
Sociale Agricole de l'Ain

Madame VINCENT, Assistante sociale assure une permanence tous les 3ème Jeudi du mois de 14 h à 16 h en mairie.

Elle peut vous informer sur l'ensemble des prestations d'action sanitaire et sociale de la M.S.A. en direction :

- des familles (bons vacances, travailleuses familiales...)
- des personnes âgées (aide à domicile, aide à l'habitat, ateliers mémoires...)
- des agriculteurs en difficultés (dispositifs existants...)

Lancée en 1988, sur l'initiative de Poppy GUYOT et de Paul PINJON, la fête des classes à LHUIS s'est peu à peu inscrite dans les habitudes locales contribuant ainsi à l'animation de notre village.

Cette manifestation donne l'occasion à maintes personnes d'une même classe qui, s'étant perdues de vue, ont plaisir à se retrouver et se remémorer les souvenirs communs.

Elle permet également à des résidents, nouvellement installés à LHUIS, d'élargir leur cercle de connaissances.

Ainsi cette fête a prouvé sa pleine justification.

L'internède malheureux de 1996 risquait de casser la dynamique de cette fête et conduire à son abandon. C'est pourquoi quelques personnes se concertèrent au printemps afin de relancer cette manifestation.

Lors de la première réunion préparatoire, suivie par une assistance nombreuse et motivée, Christiane BRUNIER et Jean-Philippe CONAND prirent en charge l'organisation: établissement des listes, envoi des invitations, contacts avec les fournisseurs, fixation des budgets, etc..

Tout ceci fut fait avec célérité et efficacité et on le verra, la réussite de la fête leur revient pour beaucoup.

L'événement approchait. A deux semaines de cette fête, une certaine inquiétude, due au temps maussade et aux prévisions météorologiques pessimistes, s'était emparée des classards. Allait-on défilé sous la pluie ? Fallait-il sortir les imperméables et les petites laines ?

Nenni, les cieus étaient avec les classards. Le samedi, veille de la fête, les personnes qui s'étaient retrouvées à la salle polyvalente afin de préparer et décorer celle-ci avaient toutes la même attitude: regarder le ciel.

Soulagement général, celui-ci s'éclaircissait et laissait présager un lendemain ensoleillé.

La veille, vendredi, Frédérique GUILLERMIN s'était attelée à la décoration du char ( attelée à la décoration et non au char... ) Composant elle-même, depuis plusieurs semaines, les fleurs multicolores et les guirlandes, elle pensait trouver l'aide promise par les garçons de sa classe en 20. Hélas, il y a loin de la coupe aux lèvres...

Heureusement, Henri VUILLEROT et les classards de RIX vinrent en aide à Frédérique et à eux tous décorèrent un char parfaitement réussi.

Le dimanche matin 6 juillet 1997 les classes en 7, avec la participation des classes en 6, se retrouvèrent devant la mairie où dans un brouhaha joyeux et au son des flonflons d'accordéon ils prirent possession de leurs canotiers et cocardes.

A 11 heures, le défilé, avec à sa tête le char décoré, arborant de grands chiffres 6 et 7, sur lequel avait prit place Mme MORAND Maria, nonagénaire, démarra du Champ de Foire.

Coiffés du canotier orné d'un ruban à la couleur de l'année de naissance, les classards avaient fière allure.

Des classards de 1907 jusqu'à ceux de 1997, encore dans leurs landaus, ce furent ainsi 10 joyeux groupes qui défilèrent, bras-dessus bras-dessous, sur les chansons de leur époque et sous les applaudissements nourris de leurs amis et invités.

Le tour de ville se termina devant la salle polyvalente où fut servi le « blanc du pays », verre de l'amitié, à tous les participants et spectateurs.

Serge CONSTANTINOFF profita de ce moment de convivialité pour nous dire tout ce que les chiffres 6 et 7 avaient de symbolique et pour nous retracer quelques événements ayant eu lieu en des années 6 et 7. Comme le personnage possède une imagination des plus fertile nous pouvons penser qu'il a un peu exagéré en attribuant une foultitude d'événements marquant aux années 6 et 7.

Bravo l'artiste!

L'heure avançait... Des plus jeunes aux plus anciens, les bons arômes du repas rassemblaient tout ce joyeux groupe dans la salle polyvalente.

Classards, parents, amis, ils étaient 120 à apprécier le repas du chef.

Un musicien-chanteur aimait avec brio cette journée et invitait les danseurs à occuper la piste le plus souvent possible. Valse, tango, paso, rock, dance music... Chacun pouvait choisir selon ses goûts et la souplesse de ses jambes.

Naturellement, comme il se doit en de telles occasions, quelques «voix» locales, de leurs propres initiatives ou poussées par leurs amis, nous gratifièrent de quelques chansons. Encore bravo à celles et ceux qui possèdent un réel talent et en font profiter leur entourage.

En fin d'après-midi, comme il est de coutume, les classards portèrent le «crouton» aux représentants des classes en 8.

Certains à pied, d'autres juchés sur le char, ils montèrent jusqu'à St MARTIN où Dany CATHELIN et des représentants des classes en 8 les reçurent sous la tonnelle. (Ah! Le petit vin blanc...). Le crouton transmis aux classards en 8 fut partagé, apprécié par tous, accompagné de Montagnieu; le tout dans une ambiance des plus sympathique.

Le soir, 50 personnes se retrouvèrent de nouveau dans la salle polyvalente, devant un buffet des plus appétissant, dans une ambiance musicale soutenue, à «gambiller» jusque tard dans la nuit.

Mais il faut bien que toute fête se termine... Minuit sonne... Les classards expriment une dernière fois leur satisfaction d'avoir passé une très bonne journée... Se disent au revoir... Rendez-vous dans 10 ans...

Vive les classes en 6 et 7!

Rendez-vous en 98 avec les classes en 8.

Solange RIGAUD  
Simon ALBERT



# FNATH

Fédération Nationale des Accidentés  
du Travail et des Handicapés



Accidentés, malades, handicapés, vous avez été touchés dans votre chair, et comme si cela ne suffisait pas, une foule de problèmes vous assaille.

La FNATH peut vous aider à résoudre vos problèmes. En effet, nous vous offrons :

- expérience, force et volonté, depuis 1921, un réseau de 85 groupements départementaux au service de plus de 250 000 adhérents ;

- 20 000 bénévoles qui vous accueillent, vous écoutent, vous conseillent et vous soutiennent ;

- 200 permanents de ses services juridiques qui vous guident dans vos démarches et assurent la défense de vos droits.

- 1 500 sections locales, près de chez vous, qui vous offrent convivialité, compréhension et réconfort ;

- le journal national "A part entière" pour votre information sociale.

Dans chaque commune, un correspondant local est prêt à vous renseigner.

De plus, vous pouvez vous rendre à nos permanences qui ont lieu tous les premiers samedis du mois, de 14 h 30 à 16 h, au Café des Sports à Serrières de Briord où Patrick Loret met une salle tout particulièrement à notre disposition.

Vous pouvez également bénéficier de la présence de notre secrétaire juridique les samedis 14 février, 4 avril, 6 juin, 5 septembre, 7 novembre 1998.

L'adresse de notre correspondant local à Lhuis : Michel SALLIER, route d'Innimont - Tél : 04.74.39.81.92





## ENFANCE ET LOISIRS

L'association Enfance et Loisirs vous adresse ses meilleurs voeux pour l'année 1998 !

Enfance et loisirs en 1997 c'est :

- 12 jeunes embauchés pour les périodes de vacances scolaires aux postes d'animateurs et directeur .
- 4 stagiaires accueillis en formation pour l'obtention du BAFA ( Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur )
- Une création d'emploi à temps complet pour assurer la coordination des services et l'animation des ados du district.
- 1600 journées enfant.
- une centaine d'adhérents.

### 1998: OUVERTURE DE NOUVEAUX LOCAUX AVEC UN CENTRE DE LOISIRS PERMANENT ET UNE HALTE- GARDERIE.

Un peu d'histoire...

- Printemps 93: enquête auprès des familles sur les besoins de garde.
- Eté 94: 1er centre de loisirs, confirmant les besoins exprimés.
- Décembre 94: projet d'aménagement de locaux pouvant héberger une halte-garderie en plus d'un centre de loisirs.
- Décembre 97: aboutissement du projet avec l'ouverture du nouveau centre de loisirs et de la mise en place de la halte garderie.

#### LE CENTRE DE LOISIRS PERMANENT:

L'accueil se fera à partir de 4 ans, la capacité est de 50 places.

Il fonctionnera le mercredi de 13h30 à 18 h00, les petites et les grandes vacances.

Le transport fonctionnera toujours et les repas seront fournis par le centre.

Les bons de vacances de la CAF seront acceptés ( et toujours les aides MSA, CE, Mairie, Chèques-Vacances).



## LA HALTE-GARDERIE :

L'accueil des enfants se fera à partir de 10 semaines, la capacité est de 12 places.

Il fonctionnera deux demi journées de 3h30 et une journée continue de 8h00.

## LE CONTRAT D'ANIMATION RURALE

Depuis le mois de juillet, à l'initiative de jeunesse & sport s'est mis en place un contrat d'animation rurale (CAR).

Ce contrat a pour objectif de développer l'activité pour les jeunes dans des zones de revitalisation rurale comme notre district.

Comment ça marche?

Françoise Robin sous la responsabilité de notre association et d'un comité de pilotage composé d'élus locaux et de parents, remplit les fonctions d'animatrice-coordinatrice.

Sa mission: animer et coordonner des activités choisies par les jeunes et apporter un soutien aux clubs de jeunes.

Elle assure également la coordination avec les différents services qui se mettent en place à l'association.

Un accueil est assuré pour tout renseignement, tel 04 74 36 15 71.



# HISTORIQUE DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS DE LHUIS REALISE EN 1988 PAR LE SOUS-LIEUTENANT HONORAIRE JEAN RAMEL, ANCIEN OFFICIER DU CORPS

---

La compagnie des Sapeurs-Pompiers de Lhuis a été fondée le 23 décembre 1868.

Elle comprenait un effectif de 51 membres, officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs.

Quelque peu désorganisée par la guerre de 1870 où plusieurs de ses membres avaient trouvé la mort et pendant laquelle un nombre important de sapeurs-pompiers avaient participé à l'organisation de groupes francs alors mis en place dans chaque commune pour contrecarrer l'avance des allemands qui avaient battu l'armée française à Sedan.

Dès la fin de la guerre en 1872, elle reprenait ses fonctions.

Un décret en date du 29 décembre 1875 portant réorganisation des compagnies de Sapeurs-Pompiers était suivi et appliqué à la compagnie de Lhuis en date du 27 janvier 1877.

Les officiers renouvelés dans leur fonction étaient :

- Capitaine : Dementhon Jean-Marie
- Lieutenant : Balme Louis
- Sous-Lieutenant : Lachenal Philibert

Nomination soumise à l'approbation du Ministère de l'Intérieur et portant mention fait à versailles le 19 Février 1877 et signée Jules Simon, puis du Président de la République : signé Maréchal de Mac-Mahon.

Le Capitaine nommait les sous-officiers dont on relève les noms :

- Adjudant : Tétaz Benoit
- Sergent major : Dementhon Antoine
- Tambour major : Dumoulin François
- Sergent porte drapeau : Perrier Antoine
- Sergent fourrier : Brunier Jean Marie
- Sergent sapeur : Jacquier Philibert
- Sergent porte-jet : Sogno Jean
- Sergent : Bonnard Pierre
- Sergent : Galy Joseph
- Sergent : Joly Anthelme
- Caporal tambour : Ramel Jean
- Caporal clairon : Joly Jacques
- Caporal porte-jet : Bonnard Pierre
- Caporal : Berthon François
- Caporal : Billoud François
- Caporal : Tétaz Etienne
- Caporal : Massot Jean



FAIT A LHUIS le 7 AVRIL 1877  
Le Capitaine DEMENTHON

Dans la liste formant les 51 membres de la compagnie, on relève des noms de famille que l'on retrouve encore aujourd'hui : Perrier, Brunier, Ramel, Buisson, Vuillerod, dans la section de Sapeurs-Pompiers de Lhuis attestant d'un enracinement très profond de vieilles familles lhuisardes.

L'année 1878 marquait un point fort pour la compagnie de Sapeurs-Pompiers.

La création d'une société de Secours Mutuels dont les statuts déposés à la Préfecture, composés de 55 articles conformes au décret du 26 mars 1852, étaient approuvés le 5 août 1878 sous le n° 139.

Cette société avait pour but de garantir à ses membres, le remboursement de 75 % des frais médicaux et pharmaceutiques ; plus une indemnité journalière et une rente en cas d'incapacité permanente. Une cotisation de 0,50 F. payée à une réunion ayant lieu le 1er dimanche de chaque mois était demandée à ses membres.

Cette création en un temps où n'existait aucune garantie d'aucune sorte, attestait de la solidarité existant entre les membres de la compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Cette société qui existe toujours avec quelques remaniements statutaires est aujourd'hui affiliée à l'Union Mutualiste de l'Ain, et est une importante courroie de transmission pour les différentes garanties complémentaires qu'elle offre à ses membres actifs et honoraires.

Après 110 ans de fonctionnement, elle remplit le rôle social qui lui est assigné avec le même esprit mutualiste qui avait poussé ses fondateurs à sa création.

Parallèlement à l'intérieur du corps s'opérait certaines mutations : le décès du Capitaine Dementhon remplacé par le Capitaine Delion en 1897. C'est vers cette époque que la compagnie était dotée d'une pompe refoulante à bras, baptisée "LA BIENVENUE".

Jusque là les incendies fréquents à cette époque où l'on s'éclairait à la torche ou au mieux au pétrole, et où un grand nombre de maisons étaient encore couvertes en chaume, s'éteignaient avec pour tout matériel des seaux en toile remplis d'eau. Toute la population était mobilisée pour faire la chaîne entre le point d'eau (puits ou sources) et le lieu du sinistre. Les enfants étaient requis pour transporter les seaux vides. La pompe apportait un élément de sécurité et de rapidité de manoeuvre inconnus jusque là. Manoeuvrée par 4 hommes vigoureux qui se relayaient toutes les dix minutes, elle était la fierté des Sapeurs-Pompiers.

Ceux-ci percevaient annuellement de la commune 100 francs pour l'entretien de cette pompe. En 1905 le Capitaine Delion était remplacé par le Capitaine Louis Lyandrat Lieutenant de la compagnie.

La déclaration de guerre le 4 août 1914 bouleversait à nouveau très sérieusement l'organisation de la compagnie qui contre vents et marée maintenait tout de même son service.

Les anciens pompiers malgré l'âge reprenait du service ; de très jeunes gens prêtaient main forte lors des sinistres et ainsi passa la tourmente. Mais en 1918 il fallait combler les vides creusés dans les rangs par la guerre, la compagnie avait payé lourd tribut à la patrie.

Un grand nombre de sapeurs, sous officiers et caporaux avaient leur nom gravé sur la pierre du monument aux morts.

Il fallait à nouveau recruter et réorganiser tout le service.

Ce fut fait sous la direction du Capitaine Charlin.

En 1932 par un décret du 12 mai, le Lieutenant Louis David était nommé Capitaine et remplaçait Mr Charlin atteint par la limite d'âge, à la tête de la compagnie.

Sous sa pression, la commune dotait en 1935 la compagnie d'une puissante moto pompe Renault. Cette initiative redorait sérieusement le blason des Sapeurs-Pompiers et un nombre important de jeunes prenait un engagement au corps.

Toujours sur la lancée, grâce à la volonté et au dynamisme du Capitaine David, se créait le 5 avril 1936 la Société Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lhuis (aux fins de subvenir aux frais de la dite compagnie concernant, concours, fêtes et secours éventuels) déclarée à la Sous-Préfecture de Belley agréée sous le n° 481 en date du 24 avril 1936. Cette société est habilitée à recevoir les cotisations de ses membres ; de membres honoraires et éventuellement de tous dons et legs pouvant lui être attribués.

Toujours à l'initiative du Capitaine David, la société de Secours Mutuels adhère à la caisse chirurgicale créée par l'Union Mutualiste de l'Ain. Cette nouvelle institution rendait un immense service à la population de Lhuis et des communes voisines. Il suffisait d'être membre honoraire de la société de Secours Mutuels pour pouvoir adhérer à cette garantie. Le risque chirurgical étant déjà très coûteux et difficile à supporter dans un budget familial. Cette formule d'assurance obtint un vif succès et pour une cotisation modique garantissait toute hospitalisation en chirurgie.....

suite de l'historique au prochain ECHO DE LHUIS.



1877

Président de la République Française,  
Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,  
Vu le décret du 29 Décembre 1877

Décret.

Art. 1<sup>er</sup>. M. De menthon pourvu, est nommé Capitaine  
M. Labme, pour Authelin, et nommé Lieutenant  
M. Lachenaud Thelbot, et nommé Sous-Lieutenant de La Compagnie  
Des Sapeurs pompiers de la Commune de Lhuis.

Art. 2. Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret  
Fait à Versailles, le 19 Février 1877

Signé: M. de Mac-Mahon

Par le Président de la République

L. Fauriol de Conail, Ministre de l'Intérieur

Signé: Jules Simon  
Par le Ministre

L. Sans-Roy de Belle

Signé: Ch. de Freycy

L. Noire de Lhuis.

*[Signature]*





**Que faire en cas d'urgences médicales ?**

À votre domicile

**Appeler le centre 15**

**Vous êtes au SAMU :**

*(service d'aide médicale urgente de l'hôpital)*  
une permanencière vous répond  
et vous passe un médecin

Sur la voie et  
dans les lieux publics

**Appeler le 18**

**Vous êtes chez les pompiers :**

un opérateur spécialisé vous répond

**On vous demandera  
vos nom, prénom, adresse exacte et le motif détaillé de votre appel.**

Ces questions ne retardent en rien les secours mais permettent de les adapter  
à votre situation.

**Le centre 15**

peut intervenir de différentes manières :

- par un conseil médical
- par l'envoi du médecin de garde
- par l'envoi d'une ambulance privée (s'il n'y a pas d'urgence vitale) dans un délai de 30 minutes
- par l'envoi d'une ambulance des sapeurs-pompiers en cas d'indisponibilité d'ambulance privée
- par l'envoi du S.M.U.R. (service mobile d'urgence et de réanimation) s'il y a atteinte des fonctions vitales

**Les pompiers**

- vous envoient les secours appropriés
- informent simultanément le centre 15 qui peut décider d'envoyer le S.M.U.R
- peuvent engager si nécessaire leur service de santé et de secours médical (S.S.S.M.)

Si, **par erreur**, vous composez le numéro non adapté à votre situation, le centre **15** ou le **18** ont la possibilité de basculer votre appel **vers le bon service**.

En plus du 15 et du 18, il existe un numéro d'appel d'urgence destiné aux demandes de secours formulées pour les personnes se trouvant sur le territoire européen : c'est le **112**

En cas de détresse vitale, les secours sont engagés immédiatement  
Ces dispositions ne s'appliquent qu'**aux urgences médicales**.

ETAT CIVIL DE L'ANNEE 1997



NAISSANCES :

BARBUT Kassandra Jacqueline Etienne	le 25 MAI
BERTHOLIER Antony	le 6 OCTOBRE
BOITTE Camille	le 3 JUILLET
BONSACQUET Aurore	le 28 MARS
BORDEL Maxime	le 15 NOVEMBRE
BYSZENSKI Amélie Jocelyne	le 17 OCTOBRE
DEMIR Mehmet Selimhan	le 6 MAI
VUILLEROD Laëtitia Stéphanie Marie	le 1er AVRIL
SUBIT Justine Valérie	le 7 SEPTEMBRE

MARIAGES :

Jean-Claude Michel PARNASO et Martine Marie Louise VUILLEROT	le 12 JUILLET
Martial OLLIER et Nadège VUILLEROT	le 2 AOUT

DECES :

MATHEVET Marguerite veuve ORTONNE	le 14 JANVIER
CHOPINOT Marie-Madeleine veuve MARTIN	le 26 JANVIER
CHOLLIER Pierre Anatole	le 14 FEVRIER
THOMAS Joseph François	le 8 MARS
DAVID Félix Gabriel	le 21 MARS
DALLA ROSA Ida	le 26 MARS
DUFIT Louis	le 3 AVRIL
PRADIER Jacques	le 21 AVRIL
BUSSY Elisa Marguerite	le 22 MAI
DUCOLOMB Hélène Joséphine veuve BONNARD	le 12 JUILLET
BERNERD Gérard	le 13 JUILLET
GALY Joséphine Augustine veuve BUISSON	le 6 AOUT
MASSON Louise Marcelle veuve GRESSOT	le 7 AOUT
LABORIER Georgette épouse PERRET-BERARD	le 4 SEPTEMBRE
DEBRAY René	le 25 SEPTEMBRE
TRILLAT Henriette Françoise veuve PERRIER	le 4 OCTOBRE
SERVIGNAT Lucien	le 8 OCTOBRE
CREA Carmen veuve ALARCON	le 12 OCTOBRE
MERCIER Louis	le 28 OCTOBRE
SURIN Marie Antoinette veuve MERCIER	le 24 NOVEMBRE
QUINCIEU Angéline veuve PEJU	le 6 DECEMBRE

CELEBRATION DU BAPTEME CIVIL de Wallis Gilles VARGOZ le 10 AOUT 1997

CELEBRATION DES NOCES D'OR de Monsieur et Madame Auguste MIGLIETTI le 9 AOUT 1997



# **LHUIS.01**

## **Dimanche**

### **11 Janvier 1998**

**A partir de 14 heures  
SALLE POLYVALENTE**

## **SUPER**

# **LOTTO**

## **du Sou des Ecoles**

**1 Sèche-linge**

**1 V.T.T.**

**1 Mini-chaîne**

**1 Auto-radio**

**et de nombreux autres lots de valeur**

**BUFFET - BUVETTE**

Imprimé par le Sou des Ecoles